



La Concertation

... en bref

En souligné et vert : ce sont des liens interactifs pour ceux qui reçoivent une version électronique du bulletin.

Visitez le site de votre table régionale :
www.ainesestrie.qc.ca

2011 : no. 1
1^{er} février 2011

Mot du président

Participation et engagement

Assailli comme vous tous par une masse d'informations (souvent contradictoires) sur une quantité de sujets différents, je voudrais partager avec vous quelques questionnements qui m'occupent l'esprit ces jours-ci.

Sommes-nous impliqués par les débats actuels de la société concernant les aînés? Quelle part veut-on ou doit-on prendre à ces débats? Quel appui donnons-nous ou doit-on donner aux organismes qui nous représentent? Nous sentons-nous concernés?

Est-ce qu'on regarde ailleurs pour ne pas voir les aînés vulnérables qui nous entourent? Beaucoup d'aînés doivent faire des choix difficiles entre la nourriture et les médicaments.

Est-ce normal dans une société qui se dit respectueuse de ses aînés??

Voici deux exemples :

Supplément de revenu garanti

Le gouvernement fédéral du Canada a décidé, il y a plusieurs années, de donner un supplément de revenu garanti à toutes les personnes dont les revenus sont nettement insuffisants pour leur permettre une vie décente dans notre société. C'était une décision louable en soi. MAIS le gouvernement actuel exige que les aînés vulnérables EN FASSENT LA DEMANDE même si plusieurs d'entre eux sont analphabètes ou isolés ou trop fiers pour demander de l'aide. POURQUOI cette exigence stupide ?

Nous osons croire que les employés très compétents et très bien équipés du gouvernement fédéral pourraient identifier facilement les aînés vulnérables qui ont un revenu insuffisant et leur envoyer directement le supplément de revenu garanti auquel ils ont

droit. Après tout, on leur envoie un chèque de pension chaque mois et on a la liste de ceux qui font des rapports d'impôts. Il n'y aurait qu'à soustraire pour trouver ceux qui ne font pas de rapports d'impôts et ceux qui ne reçoivent pas de retour de TPS ni de TVQ parce qu'ils ne le demandent pas.

Il y aurait plus de 26 000 personnes aînées vulnérables au Québec actuellement qui seraient privés SCIEMENT par le gouvernement Fédéral actuel des sommes auxquelles ils ont droit et qu'ils DEVRAIENT recevoir AUTOMATIQUEMENT. Cela constitue à mon avis une situation SCANDALEUSE qui devrait être corrigée dans les plus brefs délais AVEC COMPLÈTE RÉTROACTIVITÉ pour toutes les personnes lésées.

Suite à la page 3 ...



La Concertation ... en bref

ISSN (imprimé) 1918-4352

ISSN (en ligne) 1918-4360

AEIFA.....	7
AREQ.....	5
AQDR.....	4, 6
Calendrier.....	8
Carrefour soutien aidants.....	2
Chaire de recherche abus.....	6
Réseau Entre-aidants.....	7
Table ... Coaticook.....	4
Table ... des Sources.....	5
Table régionale (mot pres.).....	1, 3

2011 : no 1, 1^{er} février 2011



Ce bulletin est produit et distribué grâce à la généreuse contribution de nos commanditaires et de nos partenaires, dont le Secrétariat aux aînés et la Conférence régionale des élus de l'Estrie.

Médailles d'argent du lieutenant-gouverneur

La Table régionale vous invite à faire reconnaître le travail exceptionnel de bénévoles aînés de votre milieu.

En effet, le lieutenant-gouverneur du Québec, l'Honorable Pierre Duchesne, dans le cadre d'un programme de distinctions honorifiques, va dans chaque région du Québec remettre les Médailles d'argent du lieutenant-gouverneur à des aînés méritants.

Pour soumettre une candidature, simplement envoyer une lettre ou compléter le formulaire par Internet décrivant les actions bénévoles accomplies ayant une influence positive dans la communauté. Il est recommandé de faire parvenir le formulaire avant la fin mars. Site Internet : <https://www.lieutenant-gouverneur.qc.ca/aines/Index.asp>

Attention aux petits caractères

Il a été porté à l'attention de la Table régionale que des aînés ont subi des préjudices parce que certains éléments dans leur contrat n'étaient pas clairs pour eux (soit parce que les clauses n'avaient pas bien été expliquées, soit parce qu'il y avait des restrictions en petit caractère, ou parce que la longueur du document rendait difficile la compréhension de tous les éléments du contrat, pour ne nommer que ceux-là).

Avant de signer un contrat, assurez-vous de bien le comprendre (le langage n'est pas toujours clair, n'hésitez pas à demander des explications). C'est un peu plus long au moment de la signature, mais c'est ce qui vous lie à l'autre partie. Pour éviter les problèmes plus tard, il faut savoir ce que vous signez – et apportez votre loupe (pour lire les petits caractères ☺).

«Le problème avec les polices d'assurance, c'est que les grosses écritures donnent, et les petites, reprennent.»



Source : www.kluth.org/cartoons.htm



Implantation d'un Carrefour de soutien aux aidants (CSA) en Estrie et création d'un conseil d'administration provisoire

Rencontre régionale de concertation

le vendredi 4 février 2011

CSSS-IUGS, salle 1702

375, rue Argyll, Sherbrooke

25 \$ p.p. stationnement 3\$

Le déroulement de cette journée régionale vise 2 objectifs :

1. Mobiliser les organismes et établissements de l'Estrie afin d'implanter un CSA en Estrie
2. Former le conseil d'administration provisoire de ce CSA

Si intéressé, veuillez confirmer votre présence par courriel au plus tard le 31 janvier à :

info@alzheimerestrie.com et envoyer votre paiement à : Société Alzheimer de l'Estrie, 375 rue Argyll, Édifice Norton, bureau 0625, Sherbrooke, QC J1J 3H5.

Pour information : 819-821-5127

Société Alzheimer Society
ESTRIE



La Table régionale de concertation
des aînés de l'Estrie



CSSS
Centre d'expertise
en santé de Sherbrooke

Centre de santé et de services sociaux
Institut universitaire de gériatrie
de Sherbrooke

Participation et engagement (suite et fin)

Suite de la page I

2e exemple : Le PEFSAD

C'est à la fois un vol et un détournement de fonds qui se perpétue sans pénalité aucune.

Qu'avons-nous fait, comme aînés pour faire pression sur le gouvernement fédéral? Nous sentons-nous concernés pas ce problème? Essayons-nous d'identifier dans notre entourage les aînés qui seraient susceptibles d'être dans le besoin?

Appui augmentation au PEFSAD

Si vous désirez appuyez le PEFSAD (Programme d'exonération financière pour le soutien à domicile), envoyez votre lettre d'appui ou résolution d'appui à la Table régionale (554, rue Dufferin, Sherbrooke, QC J1R 0C3), qui s'occupera de faire parvenir le tout à la ministre déléguée aux services sociaux, madame Dominique Vien et au ministre de la santé, monsieur Yves Bolduc.

La Table dispose d'une lettre type et d'une résolution type. Si vous désirez vous en inspirer, communiquez avec le bureau pour recevoir une copie : 819-822-0204 ou info@aineses-trie.qc.ca

Connaissez-vous les entreprises d'économie sociale en aide domestique (ÉESAD) de l'Estrie ?

- **Aide domestique Haut-Saint-François**, East Angus
- **Coopérative de solidarité de services à domicile Memphrémagog**, Magog
- **La Coopérative de services à domicile de l'Estrie**, Sherbrooke
- **Ressource en entretien ménager**, Asbestos
- **Service d'aide domestique de la région de Coaticook**, Coaticook
- **Service d'Entretien Domestique du Granit inc.**, Lac-Mégantic

Le programme provincial d'exonération financière pour les soins à domicile (PEFSAD) n'a pas été réévalué ni indexé depuis 15 ans. Toutes les représentations qui ont été faites auprès du gouvernement provincial ont permis de documenter les besoins criants des entreprises d'économie sociale qui œuvrent dans ce domaine et le nombre et les besoins grandissants d'aînés vulnérables qui veulent rester à domicile dans des conditions humaines. Ce refus du gouvernement de donner des signaux positifs dans ce dossier est inacceptable. On peut constater la baisse de la demande, tant pour les heures de soins à domicile que pour les repas à la popote roulante, dès qu'il y a la plus infime augmentation de prix. Ce sont donc les aînés les plus vulnérables de la société qui sont laissés dans le besoin et c'est la survie des entreprises d'économie sociale qui est mise en danger car elles ne peuvent pas augmenter leurs prix pour survivre... sans pénaliser les aînés.

La preuve a été faite qu'il est souhaitable pour la société toute entière, humainement et financièrement, de garder les aînés à la maison le plus longtemps possible. Comment un gouvernement peut-il prétendre que c'est le choix qu'il a fait s'il n'alloue pas les ressources nécessaires pour donner les services de base à domicile?

Qu'avons-nous fait, comme aînés pour faire pression sur le gouvernement provincial? Nous sentons-nous concernés par ce problème même si nous n'utilisons pas (pas encore) ces services?

Dans les prochains numéros, je vous entretiendrai plus longuement des sujets suivants :

- la bonification de l'accès aux soins de santé (un médecin de famille pour tous, la réduction des temps d'attente à l'urgence ou en chirurgie),
- le soutien aux aidants naturels (coordonnateur et ressources),
- la mise à contribution des travailleurs âgés comme levier économique à la faveur de programmes de conciliation emploi-retraite,
- la capitalisation des fonds de retraite pour les générations futures,
- et on pourrait ajouter... les accommodements raisonnables, l'euthanasie, etc.

Quelle part veut-on prendre à ces débats ??? Est-ce qu'on veut se laisser gouverner les yeux fermés ou si on prend vraiment part à la vie politique du Québec???

Quelle est notre place à NOUS, LES AÎNÉS, dans la société actuelle? Ou plutôt quelle place y prenons-nous??? Comme individus la réponse est très personnelle, elle dépend de chacun de nous, MAIS IL FAUT Y RÉFLÉCHIR si nous voulons que nos connaissances, notre expérience et notre sagesse servent à la société. Comme association, la réponse dépend de votre participation et de votre engagement.

Quelle société veut-on laisser à nos enfants et à nos petits-enfants????

Claude Quintin

Un «Café des âges» à Coaticook

Nos aînés de Coaticook invitent toutes les générations à un échange sur la place et le rôle des différentes générations dans un Québec qui vieillit.

L'allongement de la vie est rapide. Ce phénomène change beaucoup de choses. L'équilibre entre les générations est bousculé. La proportion de jeunes diminue. Les aînés vivent plus longtemps et en meilleure santé qu'avant. Des besoins nouveaux apparaissent. Il devient tout à fait indiqué de réfléchir sur nos façons de vivre ensemble et sur notre façon de concevoir les parcours de vie. Alors, comment les diverses générations vont-elles créer une solidarité nouvelle et, ensemble, relever les défis auxquels le Québec est confronté ?

Un café des âges pour en discuter

Les participants seront réunis en petits groupes pour discuter, comme dans un café, autour de trois questions principales :

1. La société québécoise vieillit : Est-ce une chance ou un problème?
2. Comment les jeunes vont tirer leur épingle du jeu dans une société vieillissante ?
3. Comment et à quelles conditions les aînés pourront-ils demeurer actifs dans leur milieu ?

L'objectif est de réunir des personnes de différentes générations qui échangeront ensemble afin de poser un diagnostic sur ce phénomène du vieillissement de la population.

Cette activité est organisée par la Table de concertation de la MRC de Coaticook en collaboration avec la Table régionale de concertation des aînés de l'Estrie.

Toutes les personnes intéressées doivent s'inscrire auprès de Julie Grenier au 819-849-7716 ou par courriel à :

tcacoaticook@hotmail.com



SAMEDI, 12 MARS, de 9 h à 12 h
Au Centre Communautaire Élie Carrier
464, rue Mérill - Coaticook

AQDR - Sherbrooke Déjeuner-Causerie

15 février 2011

La section de Sherbrooke de l'AQDR vous invite à un déjeuner-causerie au restaurant Demers, rue du Conseil, à Sherbrooke, le 15 février prochain.

Le conférencier invité sera M. Robert Tremblay, qui traitera des centres hospitaliers pour soins de longue durée.

Il y sera question des craintes à savoir si toutes les personnes âgées, affectées par des maladies chroniques, pourront y trouver place. Il n'est déjà pas toujours facile d'y être admis. Enfin, M. Tremblay abordera également la question des reproches injustifiés visant les aînés.

S.V.P. voir à confirmer votre présence avant le 10 février en téléphonant au bureau de l'AQDR, au 819-829-2981.

L'AREQ à la Table régionale

En juin 2010, l'AREQ Estrie m'a déléguée sur la table régionale de Concertation des Aînés de l'Estrie (TCAE). OUF! J'en suis encore à apprivoiser la complexité de ce regroupement.

D'abord les gens représentant les organismes qui y siègent; tables locales de concertation, une par MRC de l'Estrie, et d'autres organismes

comme la FADOQ, l'AEIFA, l'AQDR, les Townshippers, le CSSS-IUGS et l'AQDER. Je n'ai même pas mentionné tous les organismes décisionnels et ou consultatifs qui gravitent autour et dont les rôles, missions, objectifs, priorités, projets, viennent influencer les réflexions et les décisions de la Table.

Tout ce beau monde tente tant bien que mal de concilier les attentes de chacun et de se concerter pour améliorer les conditions de vie et le mieux-être des personnes âgées de l'Estrie.

Vous comprendrez que pour le moment j'en suis encore à débroussailler et apprivoiser tout ça et à essayer de comprendre le rôle, l'influence que peut y jouer l'AREQ Estrie.

Ce qui importe, c'est de ne pas perdre de vue que nous oeuvrons pour des hommes et des femmes bien réels, aux besoins et aux aspirations multiples, tout à fait légitimes et souvent forts différents.

Nouvelles de l'AREQ

L'AREQ fait partie de l'Alliance Sociale regroupant les centrales syndicales; avec pour thème; Un nouveau Québec est possible.

L'AREQ privilégie un système de santé universel et gratuit. Le comité de la Condition des femmes et le comité Socio-politique de l'AREQ Estrie travaillent actuellement à recueillir des informations sur l'utilisation de services privés dans le domaine de la santé.

Une analyse de ces informations, quoique sommaire, donnera une meilleure idée de la réalité et permettra peut-être des actions plus pertinentes dans ce dossier.

Le conflit au Journal de Montréal s'éternise, L'AREQ suggère à ses membres de boycotter celui-ci.

Nous préparons notre prochain congrès qui aura lieu à Québec en juin prochain. Nous sommes en phase de réflexion concernant les dossiers prioritaires et les orientations à définir pour le prochain triennat.

Suzanne Poirier

Table de concertation « service aux aînés » des Sources

Activités MRC des Sources



Vie active

Une formation spéciale en vue de préparer des formatrices de Vie Active pour les résidences de personnes âgées d'Asbestos, Danville, Wotton et St-Camille a eu lieu le 25 janvier 2011 à la Résidence du Manoir Jeffrey.

Programme PAIR

Le Programme PAIR démarre à Asbestos avec la Maison de l'action bénévole de l'Or Blanc qui a choisi comme personne-ressource Mme Ginette Woods. Mme Woods, également membre de la Table de concertation «Service aux aînés» des Sources devient notre lien et est assurée de la collaboration de chacun des membres.

Brunch-conférence

Un brunch-conférence est en préparation pour le 27 mars prochain avec madame Denise Gauvette, conférencière et Ariane de Vie-Active pour un moment de détente.

Café des Âges

Le Café des Âges vécu à Asbestos aura une suite lors de la préparation d'un prochain Salon des Aînés prévu pour 2012.

Yolande Brousseau



Chaire de recherche sur la maltraitance envers les aînés

Le 17 décembre dernier, la ministre des aînés, Marguerite Blais, était à Sherbrooke pour annoncer le financement accordé à la chaire de recherche sur la maltraitance envers les aînés. C'est 990,000 \$ qui a été alloué au financement de cette chaire de recherche.

La chaire de recherche sur la maltraitance est un des éléments du Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes aînées, plan qui a été dévoilé en juin dernier.

Pour consulter le plan d'action gouvernemental : http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/Plan_action_maltraitance.pdf

Dans l'encadré, les objectifs de cette chaire de recherche.

Le texte de l'encadré a été pris intégralement sur le site : <http://www.usherbrooke.ca/recherche/fr/regroupements/chaire-autres-chaire-chaire-de-recherche-sur-la-maltraitance-en-vers-les-personnes-ainees/>

La chaire vise à accroître les connaissances sur la prévention, le dépistage et les interventions qui permettent de contrer la maltraitance envers les personnes aînées. Elle est appelée à jouer un rôle phare dans la modification de la réponse donnée à la maltraitance envers les personnes aînées au Québec. Ses résultats permettront de guider des améliorations dans les interventions auprès des aînés.

La chaire est localisée au Centre de recherche sur le vieillissement de l'Université de Sherbrooke.

La chaire poursuit cinq objectifs généraux :

- Développer des connaissances théoriques, empiriques et pratiques (praxéologiques) d'une part, sur les facteurs de vulnérabilité et de risque associés à la maltraitance; et d'autre part, sur les conséquences de la maltraitance.
- Former du personnel hautement qualifié susceptible de mieux contrer la maltraitance envers les personnes aînées et de mieux comprendre ses enjeux.
- Diffuser les résultats auprès de la communauté scientifique, les transférer aux milieux de pratiques (notamment par de la formation d'intervenants).
- Utiliser la chaire comme levier de financement afin d'obtenir des fonds complémentaires permettant d'approfondir chacun des axes mentionnés ci-dessus.



Hommage aux bénévoles de l'AQDR de Sherbrooke dans le cadre de son 20^e anniversaire

Le 7 décembre dernier, le comité social de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) de Sherbrooke a organisé une journée hommage aux bénévoles de l'organisme dans le cadre de son 20^e anniversaire. C'est plus de quarante bénévoles ont reçu un bel hommage, dont la présidente, Madame Thérèse St-Cyr. Longue vie à l'AQDR de Sherbrooke!

Isabelle Guérard



Photo (de gauche à droite) : Madame Thérèse St-Cyr, Madame Antoinette St-Pierre, Monsieur Yvon Lallier et Madame Monique Grandguillot.

L'ENVOL : le bulletin du réseau Entre-Aidants

Dans le dernier numéro (Volume 5 : no.1)

Crédits d'impôts

Vous trouverez dans ce numéro de l'information sur les **crédits d'impôts** pour : Maintien à domicile d'une personne âgée – gouvernement du Québec, Soutien d'un proche parent – gouvernements fédéral et provincial, Services de relève à domicile – gouvernement du Québec, Crédit d'impôt remboursable pour relève bénévole, Crédit d'impôt remboursable pour frais de relève et les liens pour de l'information supplémentaire.

Lien vers le bulletin L'Envol :

http://www.reseauentreaidants.com/pdf/LEnvol_volume5.pdf

Témoignage

Le dernier numéro contient aussi un témoignage d'une personne souffrant de la leucémie myéloïde chronique.

Télé-conférences

Inscription obligatoire (lien pour l'inscription des membres disponible directement à partir du bulletin électronique). Si vous n'êtes pas déjà membre, vous pourrez vous inscrire sur leur site, ou, si vous n'avez pas l'accès Internet, vous pouvez le faire en téléphonant au **1-866-396-2433**.

Télé-conférences à venir :

«**Crédits d'impôts pour proches aidants: «Comment s'y retrouver?»**» le 2 mars 2011 à 19 h.

«**Communiquer et interagir avec les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, Service de répit et d'accompagnement de Baluchon Alzheimer**». Offert par la Société d'Alzheimer de Montréal, le mardi 15 février à 14 h.

«**Le Réseau de la santé et des services sociaux du Québec, comment s'y retrouver?»** Offert par la Société canadienne de la sclérose en plaques, le mardi 12 avril à 19 h.

Mon expérience de stagiaire à l'AEIFA

Dans le cadre de ma formation en Techniques de travail social du Cégep de Sherbrooke en 2^e année, j'ai eu l'occasion de faire un stage d'une session à raison de 3 jours par semaine à l'*Association estrienne pour l'information et la formation des aînés (AEIFA)*.

J'ai acquis beaucoup de connaissances durant mon stage d'automne 2010 à l'AEIFA. Parmi ces connaissances, plusieurs expériences ont été enrichissantes autant au plan personnel que dans le cadre de ma formation en techniques de travail social. Ces expériences m'ont permis d'en savoir plus sur les personnes aînées et les problématiques qui y sont reliées.

J'ai pu constater à quel point les organismes communautaires travaillent fort pour rester en place et fournir leurs services. J'ai été impressionnée de voir à quel point les gens s'impliquent de

façon volontaire et bénévole dans la cause des aînés. Le nombre de cas d'abus que l'on rapporte à l'organisme et la complexité de chaque situation sont aussi des aspects qui m'ont énormément frappée. De plus, être en lien avec cette clientèle m'a permis de la connaître davantage.

J'ai pu constater la gentillesse et la générosité qu'ont les personnes aînées, les nombreux savoirs qu'elles possèdent et qui font en sorte qu'elles sont si attachantes. Entre autres, ce stage m'a permis de confirmer mon choix en tant que future technicienne en travail social. Ces connaissances supplémentaires auprès de cette clientèle m'ont permis d'être plus sensibilisée et touchée par cette problématique.

Depuis ce stage à l'AEIFA, j'ai un intérêt particulier à répondre aux besoins des personnes aînées et à défen-

dre les personnes aînées lorsque j'entends certains préjugés au sujet de cette clientèle. Bref, mon stage à l'AEIFA m'a permis de développer mon autonomie, d'être sensibilisée à la problématique de la maltraitance envers les aînés, de confirmer ma place en Techniques de travail social, d'acquérir plusieurs connaissances et d'être en mesure de bien comprendre les tâches quotidiennes d'un intervenant dans ce milieu.

Pour finir, je voudrais remercier mon consultant Denis Crête et ma consultante Lucie-Caroline Bergeron qui m'ont permis d'acquérir toutes ces expériences. Un merci particulier à tous les membres du conseil d'administration de l'AEIFA de la confiance que vous m'avez accordée.

Mélodie Dépôt

Votre bulletin **La Concertation ... en bref**

Pour recevoir *La Concertation ... en bref* par courriel, envoyez un message à concertation@aineseestrie.qc.ca

Pour recevoir *La Concertation .. en bref* par la poste, faites parvenir vos coordonnées à : TRCAE, 554, rue Dufferin, Sherbrooke J1H 4N1 ou les laisser sur notre boîte vocale au 819-822-0204.

Calendrier

4 février 2011, 9 h à 16 h. Rencontre régionale pour la création d'un Carrefour de soutien aux aidants. CSSS-IUGS, Pavillon Argyll, salle 1702, 375 rue Argyll, Sherbrooke. Réservation : 819-821-5127. ([Voir page 2](#))

15 février 2011, Sherbrooke. Déjeuner-causerie de l'AQDR au restaurant Pizzeria Demers. Réservation : 819-829-2981. ([Voir page 4](#))

12 mars 2011, Coaticook. Café des âges au Centre communautaire Élie-Carrier. 464, rue Merrill, Coaticook. Réservation : 819-849-7716. ([Voir page 4](#))

17 mars 2011, 19 h, Sherbrooke. Conférence «[Gérontechnologies et maladie d'Alzheimer : combinaison possible?](#)» Pavillon Argyll du CSSS-IUGS, Salle Frances-Whittle de l'édifice Norton, 461, rue Argyll.

21 avril 2011, 19 h, Sherbrooke. Conférence «[La mémoire : qui est-elle, quand doit-elle m'inquiéter et comment l'aider?](#)» Pavillon Argyll du CSSS-IUGS, Salle Frances-Whittle de l'édifice Norton, 461, rue Argyll.

Dates de téléconférences du Réseau Entre-aidants ([Voir page 7](#))

Divers : Site sur l'entente public-privée pour le Fonds de soutien aux proches aidants : les objectifs, les membres de la Société de gestion, etc.

<http://lappui.org/>

 **Le Salon Mieux-Vivre**
De génération en génération!

LES RÉSIDENCES



GROUPE SAVOIE

 **Desjardins**

Coopérer pour créer l'avenir

 **Visavie.com**

Famille et Aînés
Québec 

 **Dufresne**



PLANIFIER SA SUCCESSION : POUR QUE LE FILS EN AIT PLUS QUE LE FISC

En planifiant dès maintenant votre succession, vous vous assurez de répartir votre patrimoine selon vos volontés.

Renseignez-vous auprès de votre conseiller à la caisse.

C'est plus qu'une banque. C'est Desjardins.

PLANIFICATION
DE LA SUCCESSION

desjardins.com/planifiersuccession

 **Desjardins**

Conjuguer avoirs et êtres